

Nesétant trouve aucun en pechement a
Se legitime Mariage exepte lempechement
double de consanguinité de part et d'autre
du quels je les ai dispencé d'après lautorité
que jai reçu de M. lévêque
apres avoir observé tout les regles et formalités
de L'église C. A g et R. jai reçu aujourd'hui
leur mutuel consentement et je leur ai
donne la Benediction en presence des
témoins qui ont Signé avec nous
Savoir andré mireau qui representais
le pere mor du garcon et louis a
Mireau père de la fille
 andre Amiro Louis Amirault
 Joseph. J. Amiro
 Peter V. Belliveau
f. Amable prêtre Mis 8 8

29 avril
1939
Séverin
d'Entremont
et
Anne Marie
Boudreau

après avoir publie 3 dimanches
deSuite les bans de future mariage
de Cevrin d'entremont fils de légitime
Mariage de Celisten d'entremont
et d'Anne Marie Boudreau et de
Rosalie Mireau fille majeure
de legitime mariage de marc mirau
et de margurtre le blan